

## Directeur régional

autres appellations > ...

### Sa mission

Le Directeur Régional pilote une direction régionale dans le cadre des politiques nationales définies au CNFPT.

### Ses activités

- > **Contribution au pilotage stratégique de l'Établissement.**
- > **Représentation du CNFPT auprès des interlocuteurs de l'aire régionale et pilotage de la communication relative à l'établissement et à la fonction publique.**
- > **Veille au bon fonctionnement des instances de la délégation et appui au délégué régional dans l'exercice de sa fonction.**
- > **Mise en œuvre, développement, suivi et évaluation des missions.**
  - Conception et mise en œuvre des projets régionaux
  - Elaboration, négociation et pilotage de la réalisation des contrats régionaux d'objectifs.
  - Organisation et adaptation de la délégation au projet et au contrat.
  - Responsabilité d'un pôle de compétences et / ou d'un centre interrégional de concours.
  - Promotion et développement des missions emploi, formation et conseil auprès du monde territorial et au-delà.
  - Définition et organisation du système de formation au plan régional.
  - Conception et veille à l'application des processus et procédures liées au système de formation.
- > **Pilotage et conduite de la délégation.**
  - Détermination et répartition des moyens nécessaires à la réalisation des missions.
  - Gestion des ressources humaines et développement de la professionnalisation de l'ensemble des agents de la délégation.
  - Préparation, négociation et suivi de l'exécution des budgets.
  - Proposition et suivi de la gestion patrimoniale.
  - Pilotage des activités au moyen d'outils adaptés.
  - Analyse des indicateurs d'activité et définition des mesures correctives correspondantes.
  - Définition en lien avec les orientations nationales, des règles de partenariat avec les collectivités territoriales et veille à leur adaptation.
- > **Développement du travail en réseaux.**
  - Développement de la coopération interrégionale et inter structures (siège, écoles, pôles de compétences).
  - Elaboration de protocoles de relations entre les différents réseaux de travail.
  - Conduite d'un reporting efficace.
  - Création et gestion des réseaux professionnels des collectivités territoriales.
  - Inscription dans le réseau régional des acteurs de la formation.